



Date de publication du communiqué : 16 août 2022

Destinataire : À tous les Télédistributeurs et Télécommunicateurs

Expéditeur : Le centre d'excellence de Bell

Objet : Communiqué 022-07 **Demande d'installation sur toron Bell sur structures de ligne de transport ayant la présence de lignes de distribution**

Mise en contexte

Les demandes sur structures de ligne de transport haute tension ayant la présence de lignes de distribution moyenne tension doivent être analysées par Hydro-Québec pour s'assurer du respect des critères d'installations distincts de ces structures. Vous trouverez ci-dessous les critères auxquels ce communiqué s'applique ainsi que le processus à suivre pour les demande d'installation sur toron Bell sur structures de lignes de transport ayant la présence de lignes de distribution.

Critères

- 1- Structures de ligne de transport haute tension appartenant à Hydro-Québec (le processus ne s'applique pas aux structures en emprise d'une ligne de transport haute tension)
- 2- Présence de ligne(s) de distribution moyenne tension sur la structure
- 3- Installation sur toron Bell existant

Processus

Pour toutes demandes DUSS sur toron Bell existant sur structures de ligne de transport haute tension ayant la présence de lignes de distribution moyenne tension, 2 DUSS devront être acheminées (tel que le processus des demandes Télébec en parc HQ sur toron Télébec à titre de référence) :

- Une demande DUSS à Hydro-Québec (vous référez au Bulletin 04_2022 d'Hydro-Québec) : dans laquelle le tiers demande l'autorisation de s'installer sur les structures de ligne de transport haute tension et dans laquelle le tiers adresse toutes les anomalies à corriger.
 - Analyse des critères d'installations sur structures de ligne de transport haute tension par Hydro-Québec.
 - Prise en charge des travaux préparatoires si requis via la DUSS Hydro-Québec.
- Une demande DUSS à BELL : dans laquelle le tiers demande l'autorisation de s'installer sur le toron Bell.
 - Afin d'accélérer la demande du tiers, ce dernier devra fournir dans la DUSS BELL pour chaque structure comportant une anomalie reliée au toron Bell, la grille UDS et le formulaire d'analyse de risque fournis à HQ, même si les travaux correctifs sur les structures doivent être pris en charge par Hydro-Québec.

Prendre note que :

- Le processus accès accéléré s'appliquera maintenant aux structures de ligne de transport.
- Les loyers d'attaches poteaux pour installation sur toron Bell et sur structures de ligne de transport ayant la présence de lignes de distribution seront facturables dans la DUSS BELL.
- S'applique seulement aux nouvelles demandes.
- Date d'entrée en vigueur : 2022-08-17.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec nous par courriel ou par téléphone :
centre.excellence@bell.ca / 1-833-525-7770.

Veillez agréer Madame, Monsieur l'expression de nos sentiments distingués.

Le centre d'excellence de Bell

